

Évaluation de l'épreuve de culture générale et expression

Synthèse [40 points]

A/ Le candidat a-t-il su organiser son propos de façon claire et pertinente ? (8 points)						
Le candidat maîtrise-t-il les règles liées à l'introduction, la présentation des documents et la conclusion ? (4 points)						
Pas	Peu	Approximativement	Moyennement	Assez bien	Bien	Très bien
0	0,5	1	2	2,5	3	4
<p>Introduction : elle présente le thème, la problématique retenue, elle annonce le plan de manière concise et efficace.</p> <p>Présentation des documents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - On n'attend pas que les étudiants présentent les documents dans l'introduction mais on tolère qu'ils l'y soient. - Si les documents ne sont pas présentés dans l'introduction, ils doivent l'être à leur première mention dans le développement. - Par présentation précise, on entend au moins : le nom de l'auteur, le titre du document, sa source et sa date. - On valorise un candidat qui souligne les sources de façon correcte. - On valorise la mention du genre, du thème, voire l'éventuelle prise de position de l'auteur. <p>Conclusion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - On attend la présence d'au moins une phrase conclusive qui récapitule brièvement et objectivement la synthèse qui a été menée. - On n'attend pas d'ouverture mais on ne pénalise pas une ouverture, même un peu artificielle. - On ne pénalise pas une excellente synthèse si la conclusion est absente. 						
Le candidat a-t-il bien su organiser formellement les différentes parties de son développement ? (4 points)						
Pas	Peu	Approximativement	Moyennement	Assez bien	Bien	Très bien
0	0,5	1	2	2,5	3	4
<ul style="list-style-type: none"> - Cohérence rédactionnelle (présentation claire, annonce des grandes parties, connecteurs, transitions) - Présence de sous-parties matérialisées par des paragraphes ; présence de sauts de ligne entre les grandes parties. - Équilibre dans la réflexion entre les parties 						
B/ Le candidat a-t-il su restituer de manière exacte et objective les différents documents ? (10 points)						
Pas	Peu	Approximativement	Moyennement	Assez bien	Bien	Très bien
0	2	4	5	6	8	10
<p>Compréhension : on attend prioritairement que le candidat ait bien compris les différents documents dans leurs visées et propos. On peut donc pénaliser jusqu'à 10 points les contresens importants s'ils touchent tous les documents du corpus.</p> <p>Qualité de la restitution des documents : on attend du candidat une restitution objective, concise et précise des documents.</p> <ul style="list-style-type: none"> => On pénalise la paraphrase ; on valorise la reformulation. => On pénalise jusqu'à 5 points la copie de document et le montage de citations. => On pénalise les commentaires ou ajouts personnels et l'absence de références explicites aux documents. => On pénalise jusqu'à 3 points l'omission d'un document. => On pénalise jusqu'à 1 point une désignation chiffrée des documents. 						
C/ Le candidat a-t-il su pertinemment confronter les documents et hiérarchiser les idées ? (12 points)						
Pas	Peu	Approximativement	Moyennement	Assez bien	Bien	Très bien
0	2	4	6	8	10	12
<ul style="list-style-type: none"> - Confrontation attendue de deux documents au moins dans chaque sous-partie. - Présence valorisée de tous les documents dans chaque grande partie. - Tous les documents doivent être confrontés en fonction de la problématique, ce qui n'implique pas un traitement égal pour tous les documents. - Présence d'une hiérarchisation des arguments dans chaque partie, comme d'une hiérarchisation des parties entre elles. 						
D/ Le candidat s'est-il exprimé dans une langue assez correcte pour être aisément intelligible ? (10 points)						
Pas	Peu	Approximativement	Moyennement	Assez bien	Bien	Très bien
0	2	4	5	6	8	10
<p>Ce qui importe est la clarté et l'intelligibilité de la production du candidat.</p> <ul style="list-style-type: none"> => Orthographe : jusqu'à hauteur de 6 points, on pénalisera davantage les erreurs relevant de l'orthographe grammaticale ; pour l'orthographe lexicale, on pénalisera l'orthographe « SMS » ou des abréviations abusives. => Syntaxe : jusqu'à hauteur de 6 points, on pénalisera les erreurs de ponctuation ou de construction syntaxique à la mesure de leur nuisance à l'intelligibilité du propos. => Lexique : on attend le recours à un lexique adapté, varié, précis qui évite approximations, répétitions et pléonasmes. => Soin et lisibilité de la copie : on retirera jusqu'à 3 points pour une copie particulièrement peu soignée et lisible. 						

Éléments d'entente spécifiques au sujet de synthèse de la session de mai 2021 :

Remarques générales : on accepte toute problématique qui permet de questionner de manière pertinente les notions de vitesse et/ou de lenteur à partir des documents du corpus ; concernant ces derniers, le document iconographique est à considérer comme un document à part entière.

Pôle de compétences B : On pourra pénaliser l'utilisation du « je » ou toute mention d'un avis personnel.

Pôle de compétences C : Pour le texte d'Alain, une certaine tolérance est à admettre pour la façon dont les candidats rendront compte des arguments. On valorisera en revanche les candidats qui rendront compte de sa complexité.

Pôle de compétences D : On se focalisera sur la question de l'intelligibilité du message.

Correction de la copie test (synthèse) : L'introduction de cette copie est très formatée mais ne correspond pas à un modèle exigible. Il faut que les documents soient présentés, que ce soit dans l'introduction ou au fur et à mesure de la copie. Mais il faut éviter que les étudiants ne perdent du temps sur ce qui n'est pas l'essentiel, à savoir rendre compte de l'argumentation desdits documents. Pour la synthèse, cette copie a été notée par les correcteurs entre 17/40 et 23/40, le plus souvent en-dessous de 20/40.

A quel endroit du barème va-t-on évaluer la pertinence de la problématique ? Si la façon dont les documents sont confrontés n'est pas pertinente alors on pénalise sur le pôle C.

Voici la répartition des points par pôle de compétences :

Pôle A : 4,5/8 ou 5/8

Pôle B : 5/10

Pôle C : 6/12

Pôle D : 5/10

Expression personnelle [20 points]						
E/ Le candidat a-t-il su organiser son propos de façon claire et pertinente ?						(4 points)
Pas 0	Peu 0,5	Approximativement 1	Moyennement 2	Assez bien 2,5	Bien 3	Très bien 4
<p>Introduction :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entrée en matière pertinente - Présentation pertinente du sujet (avec reformulation et explicitation si besoin). - Annonce d'une démarche et/ou d'un plan <p>Développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attention : aucune démarche n'est exclue. Par exemple : la thèse peut être présentée en introduction puis défendue dans le corps du devoir ; le point de vue peut être affirmé en conclusion après une réflexion argumentée... - Au moins deux paragraphes / On ne pénalise pas l'absence de sous-parties. / On valorise une structure plus élaborée <p>Conclusion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'étudiant marque explicitement le terme de son propos. - On n'attend pas nécessairement que l'étudiant réaffirme son point de vue dans la conclusion à partir du moment où ce point de vue a été affirmé avec assez de netteté dans le développement. - On n'attend pas nécessairement une ouverture vers une thématique plus générale. Toutefois, si elle est pertinente, on la valorisera. 						
F/ Le candidat a-t-il su défendre un point de vue personnel de façon convaincante ?						(12 points)
Pas 0	Peu 2	Approximativement 4	Moyennement 6	Assez bien 8	Bien 10	Très bien 12
<p>Ce qui importe est que le candidat réponde de manière convaincante à la question posée.</p> <ul style="list-style-type: none"> => On n'attend pas nécessairement une prise en compte du point de vue opposé ou concédé, même si on le valorise. Une copie dans laquelle le candidat développe uniquement son point de vue peut convenir. => Arguments et exemples sont choisis et développés avec pertinence par rapport au projet annoncé. => On attend au moins 4 références différentes et variées en tout dans la copie. On valorise les références hors corpus. Une absence complète de références sera pénalisée de 8 points. La notion de « référence » est à comprendre de manière très large : culturelle, littéraire, cinématographique, en lien avec l'actualité... => On pénalise une copie qui prend trop appui sur le corpus du point de vue des arguments comme de celui des exemples. 						
G/ Le candidat s'est-il exprimé dans une langue assez correcte pour être aisément intelligible ?						(4 points)
Pas 0	Peu 0,5	Approximativement 1	Moyennement 2	Assez bien 2,5	Bien 3	Très bien 4
<p>Ce qui importe est la clarté et l'intelligibilité de la production du candidat.</p> <ul style="list-style-type: none"> => Orthographe : jusqu'à hauteur de 2,5 points, on pénalisera davantage les erreurs relevant de l'orthographe grammaticale ; pour l'orthographe lexicale, on pénalisera l'orthographe « SMS » ou des abréviations abusives. => Syntaxe : jusqu'à hauteur de 2,5 points, on pénalisera les erreurs de ponctuation ou de construction syntaxique à la mesure de leur nuisance à l'intelligibilité du propos. => Lexique : on attend le recours à un lexique adapté, varié, précis qui évite approximations, répétitions et pléonasmes. => Soin et lisibilité de la copie : on retirera jusqu'à 1 point pour une copie particulièrement peu soignée et lisible. 						

Éléments d'entente spécifiques au sujet d'expression personnelle de la session de mai 2021 :

Le sujet posé semble aisé à traiter pour les candidats qui devraient avoir une riche matière à réutiliser.

Le plan dialectique proposé n'est pas normatif.

Pôle de compétences F : l'approche par compétences amène à réfléchir en terme de capacité de conviction de la copie plus qu'en terme de nombre minimum d'arguments. Si deux idées fortes rendent le travail convaincant, alors on peut dire que le candidat satisfait aux attentes de correction. Mais puisqu'il faut que cet exercice atteigne une certaine longueur (entre une page et demi et deux pages), alors on attendra 4 références (ou exemples). Les candidats consacrent beaucoup de temps à la rédaction de la synthèse et il leur reste peu de temps pour l'écriture personnelle, ce qui peut amener à une certaine indulgence des correcteurs sur ce second exercice.

Correction de la copie test (écriture personnelle) :

Notes globales proposées : entre 9 et 12/20

Voici la répartition des points par pôle de compétences :

Pôle E : 3/4

Pôle F : 6/12

Pôle G : 2/4

Total : 11/20

Renseignements à retourner aux IA-IPR :

Pour nous permettre de rédiger le compte rendu de la session de correction, nous vous remercions de bien vouloir nous faire part, avant la fin du mois de mai, de toutes remarques jugées utiles et éclairantes sur la correction de votre lot.

Ces remarques pourront notamment concerner les points suivants :

- les spécificités de votre lot qui pourraient expliquer d'éventuels décalages par rapport à la moyenne globale (présence de copies blanches ; nombre important de copies incomplètes...)
- pour chacun des deux exercices :
 - votre appréciation personnelle : sujet adapté et accessible ? très facile ? au contraire, très difficile ?
 - ce qui a semblé mettre le plus en difficulté les étudiants ; ce qui, à l'inverse, a été le mieux réussi.

Nous vous remercions de bien vouloir les envoyer à l'adresse suivante : Franck.Luchez@ac-limoges.fr

Appréciation des copies :

A propos de l'annotation des copies : ce qui est important c'est de pouvoir attester de la réalité de la lecture et du travail de correction. Une appréciation générale est donc nécessaire, en référence à notre grille d'évaluation académique, ainsi que certaines remarques au fil de la copie. Cependant nous ne sommes pas dans une correction formative et il est inutile de surcharger les copies de remarques superflues.

Pour ce qui est de l'appréciation à saisir dans Viatique, elle est à appuyer de façon explicite sur ces deux outils d'évaluation. La ventilation des points entre les 7 compétences est à faire apparaître avec clarté. A titre indicatif, vous trouverez ci-dessous deux exemples d'appréciation empruntés à deux d'entre vous et rédigés lors d'une session récente de correction.

Exemple 1 :

Synthèse : A : organisation relativement claire des propos mais une problématique peu adéquate dans l'introduction : 5/8 B : restitution satisfaisante des documents mais l'un d'entre eux est peu exploité : 8/10 C : confrontation des documents inégale mais des efforts de hiérarchisation ont été menés : 8/12 D : orthographe peu satisfaisante, peu d'incorrections, l'ensemble reste clair : 5/8 Ecriture personnelle : E: organisation claire mais pas de transition d'une partie à l'autre : 3/4 F : argumentation qui perd de vue la question dans la 1ère partie. Exploitation de références variées : le candidat a des connaissances. Argumentation solide en 2ème partie : 8/12 G : expression relativement correcte : 3 /4

Exemple 2 :

Synthèse : la méthode est respectée dans les grandes lignes, mais les documents sont trop peu confrontés, et leur lecture reste superficielle. De plus, l'expression est assez fragile. A: 2 B: 6 C: 5 D: 6 Ecriture personnelle : la réflexion ne se construit pas au-delà de l'énoncé de quelques préjugés, et elle ne repose sur aucun argument ou exemple solides. E: 2 F: 4 G: 2